



Limoges,
le 19 septembre
2014

à Monsieur Jean-Paul DENANOT
Président du Conseil Régional du Limousin

Monsieur DENANOT,

Voici quatre mois, au lendemain des élections européennes, le gouvernement décidait de faire passer le nombre des régions françaises de 22 à 13. Très rapidement, vous avez publiquement manifesté votre soutien à cette réforme territoriale.

A présent, le sort du Limousin semble être scellé, et nous regrettons qu'il n'y ait eu aucun débat permettant aux citoyens de s'exprimer à propos de cette mesure qui pourtant nous semble grave, puisqu'elle prévoit la disparition de la région Limousin.

Les arguments avancés par les élus locaux de la majorité pour justifier son rattachement à l'Aquitaine et à la région Poitou-Charente - c'est-à-dire l'existence supposée d'un "tropisme aquitain", d'un "tropisme atlantique", ou encore l'adhésion à une hypothétique culture occitane commune - ne nous satisfont pas. Nous les trouvons fantaisistes eu égard l'enjeu que constitue cette mesure et les objectifs fixés à l'échelle nationale par le gouvernement: réduire le "millefeuille territorial", réaliser 10 milliards d'euros d'économies, et aboutir à "des régions de taille européenne".

Comme de nombreux citoyens, nous déplorons qu'aucune expertise n'ait été présentée aux Français par les promoteurs de cette réforme précipitée. Pourtant de nombreuses questions essentielles sont en suspens, liées à la disparition de notre région et de sa capitale Limoges. Aussi c'est la raison pour laquelle nous -citoyens- décidons par ce courrier de nous adresser à vous, président de la Région Limousin, en vous posant les questions suivantes:

1- En quoi cette réforme et de tels bouleversements amélioreraient-ils les conditions de vie des Limousins et seraient-ils bénéfiques pour les citoyens?

2- Que va-t-il advenir des administrations et des organismes tels que le Rectorat, les CCI, le CRDP, France 3 Limousin, les différentes directions régionales telles que la DRAC, ou encore l'INSEE, pour ne citer qu'eux, qui représentent à Limoges plusieurs

milliers d'emplois? Vont-ils être supprimés? Subiront-ils des compressions de personnel?

3- Quel sera le sort de Limoges? Comme de nombreux citoyens, nous nous interrogeons quant à son avenir, dès lors qu'elle aura perdu son statut de capitale régionale. Une évaluation a-t-elle été faite des conséquences de la perte des fonctions de commandement de cette ville: emplois, démographie, économie, rayonnement?

4- De quelle manière la problématique des espaces ruraux fragilisés sera-t-elle abordée: non seulement le département de la Creuse, mais également le Nord-Ouest de la Haute-Vienne et l'est de la Corrèze?

5- Qu'en sera-t-il de l'emploi en Limousin? Dans notre région, la part des emplois liés à la place de Limoges comme capitale est importante. Va-t-on assister à une suppression massive d'emplois administratifs, ou bien à de nombreux départs vers d'autres territoires, en particulier Bordeaux? Quel sera l'impact de cette éventuelle destruction d'emplois sur le commerce et l'artisanat, et plus généralement sur l'économie -déjà fragilisée par la crise- du Limousin?

6- De quelle manière les citoyens auront-ils accès aux services? Lesquels conserveront un caractère de proximité?

En attendant des réponses précises de votre part, les citoyens que nous sommes -soucieux de l'avenir de notre région- vous remerciant pour l'attention que vous aurez portée au présent courrier et vous prient, Monsieur DENANOT, de bien vouloir accepter l'expression de nos sentiments respectueux.

Association 55 Citoyens Pour Limoges